SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PROPRIETE DE GRANDE VALEUR AMELIOREE,

Propriété du Premier District,

Portant le numéro municipal

1227 AVENUE ST-CHARLES

Entre les rues Clio et Erato.

Le terrain mesure 36' 8" sur 127' 10" 5"'

MOTTS H. PHILLIPS vs F. A. LEDET.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88,745—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec tout ce qui en fait partie et les droits, passages, bâtisses et améliorations privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Clio, Erato et Carondelet, carré No 213. Ledit morceau de terre se compose du terrain un et d'une partie du terrain deux sur un plan de Louis Surgi, voyer, daté du 8 mars 1845, et déposé pour qu'on s'y réfère dans le bureau de Chas Boudousquié, ancien notaire en cette ville, et étant désigné par la lettre A sur le plan dressé par S. C. DeLisle, voyer, daté du 3 Juin 1899, annexé à un certain acte de vente de Jas. Moulton à Mme Louise Ledet sous la date du 18 juillet 1899 passé pardevant Chas. Rosen, notaire en cette ville, et mesurant d'après le dernier dit plan, trente-six pieds huit pouces de face avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles; et lesdites portions commençant quatre-vingt-neuf pieds, onze pouces du coin de la rue Erato et de l'avenue St-Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest T. Florance, avocat du demandeur.
5 avril—3 4 8 16 23 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 4 juin 1909, de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1918 et 1920 rue Fulton, entre Ste-Marie et St-André.

Mme Mary Trenchard vs New Orleans Railway & Light Company and Robert Powell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 81,839—En vertu d'un writ de fieri facias contre Robert Powell à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 4 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, anciennement Bellegrade, St-André, Ste-Marie et Roman, désigné par le numéro 3 pour un plan dudit lot et annexé déposé en l'étude de E. Branan, ancien notaire en cette ville, comme plan No 16. Ledit lot mesure trente-six pieds de face à la rue Bellegrade ou Fulton, environ quarante pieds sur la ligne du fond et environ cent soixante-douze pieds de profondeur et fait partie de cette certaine portion de terre que John A. Stevenson a acquise par achat de A. Montagne par acte passé pardevant Wm G. Lathan, ancien notaire, représentant D. D. Piedras, aussi un ancien notaire, le 10 juillet 1846.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Robert Powell.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour la demanderesse.
1 mai—1 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois-quarts de propriété indivise améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 5227 rue Constance, entre les rues Bellecastle et Dufossat.

Samuel H. Meyer vs Charles A. Webb, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les trois quarts indivis des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg "Avart," dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 24, borné par les rues Magazine, Live Oak (maintenant Constance), Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot 4, et mesurant trente pieds sur la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet comme ci-dessus désigné comme lot No 5, et mesurant trente pieds de face sur la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.
24 avril—24 30—mai 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rue Patton, entre le Parc Audubon et la rue Calhoun, (carré borné par la rue Laurel.)

Albert Hackemuller vs Jas M. Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 89,093 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Laurel, Patton, Calhoun et le Parc Audubon, étant le No 20 de Barthevillle, d'après un plan d'arpentage de Edgard Pilié, voyer, daté du 16 avril 1904 et annexé à un acte passé pardevant Julien S. Hebrard, notaire, le 14 mars 1895, ladite portion de terre commençant à une distance de cent cinquante-neuf pieds et quatre pouces, du coin des rues Patton et Calhoun mesurant quarante-un pieds de face à la rue Patton, la même largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne du côté vers le Parc Audubon, de cent soixante-deux pieds, un pouce et quatre lignes sur une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Calhoun, de cent soixante-deux pieds, un pouce et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Anthony J. Rossi, avocat pour le demandeur.
2 avril—2 3 8 16 23 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif, vendredi 4 juin 1909, de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant les Nos Municipaux 2230 et 2232 de la rue Robert, entre Howard et Freret.

William Schroeder vs J. Vic Leclerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 89 343 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 4 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert, désigné par le No vingt-un. Ledit lot mesurant vingt-sept pieds sept pouces pouces sur la rue Robert sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J Zack Spearing et W. McL. Fayssoux, avocats pour le demandeur.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, 4 juin 1909, de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1544 rue Crête (ci-devant Septième).

Jacob Mumbower vs J. Vic Leclerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,856—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 4 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré No 1529, borné par les rues Crête (ci-devant Septième) et Lepage, le Chemin du Bayou, le Chemin Gentilly et la Grande Route St-Jean, désigné par la lettre B sur un plan de Edgar Pilié, annexé à un acte de vente passé le 23 novembre 1894, pardevant L. F. Bryant à Harry H. Maloney, d'après lequel plan ledit terrain commence à une distance de deux cent quatre-vingt-quatre pieds, quatre pouces et six lignes des rues Crête et Lepage, et mesure trente-six pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Crête; trente-cinq pieds de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds et un pouce sur la ligne latérale la plus près de la rue Lepage; une profondeur de cent-douze pieds, trois pouces et sept lignes de l'autre côté le plus près de la Grande Route St-Jean.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats du demandeur.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de beaux et coûteux meubles de ménage assortis, verrerie, faïence, etc.

Mme Anna Davis vs Dr W. R. Register.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,992—En vertu d'un ordre de vente daté le 29 avril 1909, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 mai 1909, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon cent-cpé rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de ménage assortis, se composant de vaisselier, table à desservir, 1 Davenport, armoire, lavabo, porte-chapeaux, lit en fer et matelas, sofa, table à ariennes, berceuse, chaise à bras, machine à coudre, fourneau à gaz, réfrigérateur, verrerie et faïence, divers, etc., selon un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. Howard McCaleb, avocat pour la demanderesse.
30 avril—mai 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District.

Portant le No Municipal 3140 rue Dauphine, entre les rues Louisa et Clouet.

Aussi l'intérêt dans deux autres propriétés de valeur du Troisième District,

(Comme en est donnée plus bas la description).

John G. Moll vs George A. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 87,855 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos vingt-et-un et vingt-deux de l'ilet No ——, borné par les rues Louisa, Clouet, Dauphine (autrefois Grands-Hommes) et Royale (autrefois Casseolve), sur un plan dressé par Trastour annexé à un acte passé pardevant Theo. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 11 mars 1836, et désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par J. A. D Hémécourt, voyer, daté du 4 oct. 1870, annexé à un inventaire dans la succession de Mme Joséphine M. Schulz, pris par Félix J. Puig, notaire en cette ville, le 21 avril 1904, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente-et-un pieds deux pouces de face rue Dauphine; le lot 21 a une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes, et le lot No 22 a une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces 1p%. Les améliorations sur ladite propriété portent le No municipal 3140 rue Dauphine.

2° Tous les droits, titres et intérêts en la propriété du défendeur Geo. A. Schulz en:

Quatre terrains avec toutes les améliorations situés dans le 3me District, carré borné par les rues Victoria, Port, Moreau et Roughia, Nos 6, 7, 8 et 9. Le terrain No 6 forme le coin des rues Port et Victoire, et a trente-deux pieds huit pouces et six et cinq huitièmes lignes de face rue Port; soixante-sept pieds et sept et six huitièmes pouces de profondeur et de façade rue Victoire; soixante-dix pieds et huit cinq huitièmes pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 7, et trente pieds et deux six huitièmes pouces à l'arrière. Le terrain No 7 mesure trente-deux pieds huit pouces et six lignes de face rue Port; soixante-six pieds huit et cinq huitièmes pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 6; soixante-sept pieds neuf et demi pouces de profondeur sur la ligne du terrain No 8, trente huit pieds, deux pouces et six lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No 8 mesure trente-deux pieds, huit pouces et six lignes de face rue Port; soixante-cinq pieds, neuf pouces et demi de profondeur sur la ligne du terrain No 7; soixante-trois pieds, dix pouces et trois quarts de profondeur sur la ligne du terrain 9 et trente-huit pieds deux pouces et six lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No 9 mesure trente-deux pieds, huit pouces et six lignes de face rue Port; soixante-trois pieds, dix pouces et six huitièmes sur la ligne du terrain 8; soixante-trois pieds onze pouces et onze et trois-huitièmes de lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée; et soixante-huit pieds, deux pouces et six lignes de largeur à l'arrière.

3° Tous les droits, titres et intérêts en la propriété du défendeur George A. Schulz à:

Un certain terrain avec les bâtisses etc., dans le Troisième District, carré 250, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Louisa et Clouet, désigné par la lettre E sur un plan de E. Pilié, voyer, en date du 27 avril 1904, annexé à l'inventaire de la Succession de Mme J. M. Schulz, le 21 avril 1904, et mesurant dix neuf pieds sept pouces et six lignes de face rue Bourgogne, sur cent vingt pieds de profondeur, commençant cent vingt pieds et un pouce du coin de la rue Clouet, le No Municipal 3130 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
24 avril—24 30—mai 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de

Propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Terrains mesurant

150' 7" de face sur l'avenue Carrollton et la rue Dublin,

Sur 326' de face sur la rue Plum.

Etant la moitié sud du carré d'ilet borné par lesdites rues et Cinquième, aujourd'hui Poplar.

Les bâtisses portent le No municipal 1304 avenue Carrollton, coin de la rue Plum, connues comme la superbe et jolie

DEMEURE ATKINSON

Splendidement dessinée et construite depuis quelques années seulement, ayant un large corridor, Boudoir, Bibliothèque, Salle à Manger, Salle à Déjeuner, Cuisine, Office et Cave au premier étage; 6 Appartements à Coucher, grands Placards et deux Chambres à Bain au second étage, aussi deux chambres au troisième étage.

Le tout pourrait facilement être subdivisé, après avoir laissé un terrain suffisamment grand pour la résidence propre, pour laisser un splendide site pour bâtir sur l'avenue Carrollton et cinq sites à bâtir sur la rue Plum.

A vendre à des conditions favorables.

Dans l'affaire de la

Canal-Louisiana Bank and Trust Co. vs William J. Atkinson, exécuteur et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 89,010—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 164 [aujourd'hui carré No 50 E de la ville de Carrollton] borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Cinquième, maintenant Poplar et Plum, laquelle portion de terre comprend la moitié Sud dudit carré et mesurant trois cent vingt-six pieds de face rue Plum, sur une ligne le séparant de l'autre moitié dudit carré, sur une profondeur et façade sur l'avenue Carrollton et la rue Dublin de cent cinquante pieds, sept pouces, le tout d'après un plan et certificat d'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte de vente par Albin Spiess à William Atkinson daté du 11 juillet 1894; lequel certificat d'arpentage est daté du 27 juin 1894.

Saisie dans la susdite affaire.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste en trois paiements annuels égaux par l'acquéreur en billets négociables à son ordre et endossées par lui, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, de la date jusqu'à paiement; l'acte de vente pour garantir, l'assurance devant être maintenue et la clause de transfert, la clause des honoraires de l'avocat et toutes les clauses usuelles et convenables dans les actes de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Saunders, Dufour & Dufour, avocats de la demanderesse.
2 avril—2 3 8 16 23 30— mai 6

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets se sont bonnes, avec demande modérée et pas plus élevée.

Chevaux de selle et de voiture..... 100@200
Gros chevaux de trait..... 150@175
Chevaux communs..... 50@100
Mulets de ville..... 150@175
Extra heavy..... 200@250
Mulets pour habitations sucrières. 150@170
Mulets pr [illegible]..... 85@10

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK. N. C,

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.